



MOUVEMENT COMPLEMENTAIRE 2015

2^{ème} ADDITIF en date du 26 juin 2015

1/ Les postes numérotés suivants :

- 6516 : EPU DAVID - SALON
- 6964 : EPU G.PHILIPPE - MIRAMAS
- 5939 : EPU ROUCAS BLANC - MARSEILLE
- 5892 : EPU J. FIOLE - MARSEILLE
- 6868 : EPU P. CLAUDEL – LA ROQUE D'ANTHERON
- 6420 : EPU ANDRIEU ET ANDRE GINOUX
- 6413 : EPU PIC CHABAUD - CHATEAURENARD
- 6408 : EPU LERICHE MISTRAL - CASSIS
- 6992 : EPU OUVIERE - FUYEAU
- 5918 : EPU SAINT MITRE - MARSEILLE

sont à rajouter dans les postes bloqués, et ne peuvent être obtenus

2/ Le poste de brigade rattaché à la maternelle MOLIERES à MIRAMAS : lire brigade à gestion départementale (et non brigade de circonscription)

Pour le Directeur académique
Le Secrétaire général

signé

M. LASSALLE